

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES
8 rue de Fontenay
94130 NOGENT SUR MARNE

**Procès-Verbal des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2016
Exercice 1er octobre 2015 – 30 septembre 2016**

Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (CHBV) se sont réunis, sur convocation individuelle écrite, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 3 décembre 2016 à 13 heures 30 dans les locaux de l'Ecole Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 novembre 2015 (*)
 - Rapport moral et quitus 2015-2016 (*)
 - Rapport financier et quitus 2015-2016 (*)
 - Budget prévisionnel saison 2016-2017 (*)
 - Election : renouvellement statutaire du mandat de quatre membres du comité, Marianne POUMIER, Jean-Michel RAUMER, Laure SEMONIN et Corinne VAN BUTSELE, (*)
 - Questions diverses
- (*) Ces points ont donné lieu à un vote

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence.

Le nombre de membres électeurs est de 139, le nombre d'électeurs présents ou représentés est de 66. Le quorum statutaire 35 est donc atteint, l'Assemblée peut valablement se tenir. Les documents figurant en annexe de ce PV ont été mis à la disposition de tous sur le site internet du CHBV.

Le Président de séance est Patricia CLINET, Présidente du CHBV.

- Mot du Président

La Présidente Patricia CLINET introduit la réunion.

Le Président soumet le vote du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 28 novembre 2015, à l'approbation des membres.

Résultats :

65 Suffrages exprimés

60 Pour

4 Contre

1 Blanc/Nul

Le PV de l'Assemblée Générale de l'année précédente est adopté à bulletin secret.

- Rapport Moral et quitus

Marianne POUMIER, Secrétaire Générale présente le rapport moral de l'exercice écoulé. Le texte est annexé au présent PV.

Le Rapport Moral est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

65 Suffrages exprimés

61 Pour

3 Contre

1 Blanc/Nul

Le rapport moral et quitus sont adoptés.

- Rapport financier et quitus

La Trésorière Corinne VAN BUTSELE présente les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016. Le texte est annexé au présent PV.

Le rapport financier est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

64 Suffrages exprimés

60 Pour

4 Contre

0 Blanc/Nul

Le rapport financier et quitus sont adoptés.

- Le Budget prévisionnel

La Trésorière Corinne VAN BUTSELE présente le budget prévisionnel de l'exercice prochain. Le texte est annexé au présent PV.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

66 Suffrages exprimés

58 Pour

7 Contre

1 Blancs/Nuls

Le budget est adopté.

- Renouvellement des mandats d'administrateurs

Le Comité Directeur du CHBV se renouvelle par tiers chaque année, comme le prévoit l'article 13 des Statuts de l'Association du Cercle Hippique du Bois de Vincennes.

Les 4 membres sortants sont Marianne POUMIER, Jean-Michel RAUMER, Laure SEMONIN et Corinne VAN BUTSELE.

Quatre candidats se sont donc déclarés selon la procédure statutaire, il s'agit de Marianne POUMIER, Jean-Michel RAUMER, Laure SEMONIN et Corinne VAN BUTSELE

Les quatre candidats se présentent à l'Assemblée, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats :

Marianne POUMIER : 64 Pour

Jean-Michel RAUMER : 62 Pour

Laure SEMONIN : 64 Pour

Corinne VAN BUTSELE : 54 Pour

Marianne POUMIER, Jean-Michel RAUMER, Laure SEMONIN et Corinne VAN BUTSELE sont donc élus au Comité Directeur du CHBV.

- Questions diverses

La séance est levée à 15 heures 30.

Marianne POUMIER,
Secrétaire de séance